

INSCRIPTION

Le bulletin d'inscription doit être complété et adressé

- par courrier à :
FRAB Nouvelle-Aquitaine
12 bis rue St-Pierre
79500 MELLE

• ou par mail à
p.pierre@bionouvelleaquitaine.com

Avant le 08 février 2019

• Nous vous invitons à vous inscrire le plus rapidement possible, et dans les délais, pour permettre une bonne organisation de la formation.

• Pour que votre inscription soit effective, votre bulletin doit être accompagné du règlement de la formation.

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Service formations
05 49 29 17 18
p.pierre@bionouvelleaquitaine.com



• FRAB NOUVELLE-AQUITAINE •

	TARIFS	FINANCEMENT DE LA FORMATION	DEMARCHES A EFFECTUER
Agriculteur(trice)s.	Adhérent réseau BIO 15 € / Jour Non adhérent réseau BIO 30 € / Jour	VIVEA* Crédit d'impôt	Pour bénéficier du Crédit d'Impôt vous devez utiliser la déclaration spéciale Cerfa n°12635*01 et penser à conserver les attestations de stages et factures des formations.
Ayants droits VIVEA (cotisant solidaire, conjoint collaborateur, aide familial). Candidat à l'installation remplissant les trois conditions suivantes :	Adhérent réseau BIO 15 € / Jour Non adhérent réseau BIO 30 € / Jour	VIVEA*	Si vous êtes candidat à l'installation vous devez : 1 – Vous inscrire dans le PPP. 2- Faire inscrire votre formation dans le PPP. 3 – Prouvez que vous n'avez aucun autre financement que VIVEA pour la formation.
Demandeurs d'emplois, candidats à l'installation non ayants droit VIVEA (ne répondant pas aux trois conditions ci-dessus).	Adhérent réseau BIO 100 € / Jour Non adhérent réseau BIO 200 € / Jour	<u>Selon le cas :</u> - Pôle Emploi. - Conseil Régional. - Autre financement public...	Se renseigner sur les financements possibles pour votre formation.
Salarié(e)s.	Adhérent réseau BIO 100 € / Jour Non adhérent réseau BIO 200 € / Jour	FAFSEA	Faire une demande auprès du FAFSEA.
Retraité(e)s.	Adhérent réseau BIO 100 € / Jour Non adhérent réseau BIO 200 € / Jour	AUCUN	AUCUNE

*** ATTENTION car votre « crédit » VIVEA est plafonné à 2 000 €/an. Pour consulter l'état de vos droits, rendez-vous sur le site Internet vivea.fr ou sur l'application mobile et créez votre compte (voir document joint).**



DÉMARRER UNE ACTIVITÉ EN PPAM EN AGROBIOLOGIE

**LUNDI 18 FÉVRIER 2019
ET
MARDI 19 FÉVRIER 2019**

DURÉE : 14 HEURES

LIEU, HORAIRES, DURÉE

Lieu : **18/02 matin - AGROBIO 47 - 7 Boulevard Danton - 47300 Villeneuve sur Lot.**
18/02 AM – Visite de ferme et atelier de distillation (à définir).

Journée du 19/02 : Ets ALTAÏR – Domaine EYSSAL – 24520 LIORAC sur LOUYRE

Horaires : 09h30 - 13h00 et 14h00 -17h30

Durée 14 Heures

Repas : repas tiré du sac sur place (cuisine à disposition, boulangerie à proximité)

PUBLIC VISÉ

- Agriculteur, conjoint collaborateur,
- Cotisant solidaire, aide familial
- Candidat à la conversion et/ou à l'installation
- Salarié d'exploitation
- 12 stagiaires maximum

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis n'est demandé pour suivre cette formation.



• FRAB NOUVELLE-AQUITAINE •



• AGROBIO 47 •

BULLETIN D'INSCRIPTION

TITRE DE LA FORMATION : Démarrer une activité en PPAM en agrobiologie

N° VIVEA : R075/2019/706 (df)

NOM :
Prénom :
Entreprise :
Adresse :
CP : Commune :
Téléphone :
Mail :

Statut :
 Chef d'exploitation
 Conjoint collaborateur
 Salarié agricole
 Cotisant solidaire
 Aide familiale
 Autre :

Date de naissance :

Niveau d'études :
 Fin de scolarité obligatoire
 BAC
 BAC+3 et 4
 BEP, BPA, BEAP, CAP
 BAC+2
 BAC+5 et plus

Adhésion à une association du réseau FRAB :
 Non
 Oui, laquelle :

J'ai pris connaissance des conditions générales de service et je les accepte,

Fait à _____ le _____
Signature _____

Vos attentes par rapport à la formation

J'ai déjà suivi une formation sur ce thème :
 Non
 Oui, laquelle :

Quelles sont les nouvelles connaissances / les nouvelles pratiques que je souhaite acquérir :

PRODUCTION VEGETALE



Formations du réseau FRAB Nouvelle Aquitaine

Lundi 18 et mardi 19 février 2019

DÉMARRER UNE ACTIVITÉ EN PPAM EN AGROBIOLOGIE

OBJECTIF

CONNAÎTRE LES ASPECTS TECHNIQUES, LÉGISLATIFS ET COMMERCIAUX DE LA CULTURE DES PPAM POUR ÊTRE EN CAPACITÉ D'ÉVALUER ET CONSTRUIRE SON PROJET.

PRÉ-REQUIS

Pas de connaissances pré-requises ou pré-requis nécessaires.

VALIDATION DE LA FORMATION

Au moyen d'une attestation de formation.

PROGRAMME DU 18 FÉVRIER 2019

La réglementation et les aspects économiques des PPAM

- La réglementation (pharmacopée, culture, cueillette..).
- Méthodes pédagogiques.

Etre capable de faire des choix techniques pour la mise en place de son atelier PPAM : choix des plantes, itinéraires, technique, investissements en matériel en fonction des choix commerciaux (vente produit brut, transformation).

- Choix des essences en fonction des conditions pédo-climatiques.
- Références technico-économiques de PPAM adaptées aux conditions du Sud-Ouest.
- Les diverses destinations des plantes (simple, HE).
- Le matériel indispensable et le coût.
- Visite d'un atelier de production et de distillation.

PROGRAMME DU 19 FÉVRIER 2019

Visite des ETS ALTAÏR

Connaître le contexte commercial de la filière PPAM. Etre capable d'évaluer si son projet répond à la demande du marché.

- Synthétiser les objectifs de commercialisation des stagiaires.
- Réflexions sur les débouchés existants en circuit court et long.
- Point sur les organismes de développement de la filière.

Connaître le contexte commercial de la filière PPAM.

Etre capable d'évaluer si son projet répond à la demande du marché.

- Comprendre le fonctionnement d'une entreprise commerciale de la région : Visite des ETS ALTAÏR
- Connaître les exigences qualitatives du produit fini.
- Connaître les conditions de vente et les prix du marché.
- Evaluation des acquis et de la satisfaction des stagiaires.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES : Exposé oral – Visite d'une exploitation - Echanges avec les stagiaires.

INTERVENANTE :

Clémence FREGARD ~ Productrice en PPAM AB

RESPONSABLE ET FORMATRICE DU STAGE : Claude DAMINET ~ Conseillère en agronomie à la FRAB Nouvelle Aquitaine